



**PSYCHOLOGUE CLINICIEN
REFERENT PREVENTION POUR LA ZONE SUD
Service de Soutien Psychologique Opérationnel
MARSEILLE (13)
H/F (CDI temps plein)**

La Police nationale recrute pour le service de soutien psychologique opérationnel (réseau de 120 psychologues) un psychologue clinicien, référent prévention (PRP) pour la zone Sud.

Activités principales :

La police nationale dispose depuis 1996 d'un service de soutien psychologique opérationnel (SSPO) composé à ce jour de 120 psychologues cliniciens répartis sur l'ensemble du territoire (DOM-COM compris). Le SSPO est organisé en cellules de soutien psychologique opérationnel (CSPO), coordonnées par les PCZ (psychologues coordinateurs zonaux). Il est en charge de l'accompagnement psychologique des personnels de police.

Dans le cadre du renforcement du SSPO en 2022, 20 nouveaux postes ont été créés dont 8 d'entre eux plus spécifiquement dédiés à la prévention : les 7 psychologues référents prévention (PRP) déployés au niveau zonal et au niveau central, le psychologue référent national prévention (PRNP) qui anime et pilote, au sein du SSPO, les projets relatifs à la prévention (en tant qu'autorité technique des PRP).

Ces postes de psychologue référent prévention (PRP) ont pour objectif de renforcer l'action de sensibilisation du SSPO et d'insuffler par ces moyens dédiés (mi-temps consacrés à la prévention) une dynamique qui permettra de déployer largement de nouvelles actions de prévention.

Le PRP, en lien avec le psychologue coordinateur zonal Sud, est l'interlocuteur privilégié mais non exclusif des responsables hiérarchiques et partenaires internes et externes concernant la prévention des risques psychologiques spécifiques aux métiers de la police. A ce titre, il est plus particulièrement chargé de :

- Concevoir des outils et mener des actions de sensibilisation adaptées aux réalités de la police, notamment en matière de prévention de l'usure professionnelle, du traumatisme vicariant, du psycho-traumatisme et du risque suicidaire;
- Développer la communication du SSPO en matière de prévention en organisant et en assurant des séances d'information et de sensibilisation ;
- Apporter un appui technique et fonctionnel aux psychologues du SSPO sur les questions de prévention. Dans le respect des rôles et places de chacun, il apporte au sein du service son regard et son expertise en matière de prévention des risques psychiques, contribue à l'élaboration des actions locales et y participe en co-animation avec les psychologues de soutien ;
- En lien avec ses homologues PRP des autres zones et l'équipe centrale du SSPO, porter les orientations et les directives institutionnelles en matière de prévention des effets liés à la confrontation à la violence, capitalise et diffuse auprès des psychologues de soutien les bonnes pratiques locales ;
- En lien avec son responsable direct (PCZ) et les psychologues de sa zone, développer un réseau de partenaires extérieurs spécialisés dans la prise en charge des risques psychologiques en milieu professionnel, y participe de façon dynamique (temps d'échanges, groupes d'intervision, actions partenariales, etc.) et le partage (annuaire zonal des lieux et personnes ressources, mises en relation, etc) ;

- S'inscrire dans un travail partenarial et pluridisciplinaire qui visera à développer le lien et les actions avec les acteurs institutionnels de l'accompagnement et de la prévention (médecine de prévention, service médico-statutaire, service social, réseau des assistants et des chargés de prévention, etc.).

Le second mi-temps du poste est consacré aux mesures d'accompagnement psychologique des personnels. Ainsi, il assure, sur le secteur des Bouches-du-Rhône (13) une mission de soutien psychologique auprès des fonctionnaires de police concernant toute problématique en lien ou ayant des répercussions sur l'activité professionnelle :

- Defusings, debriefings individuels ou collectifs (prise en charge péri-traumatiques)
- Groupes de parole, groupe de sensibilisation et de prévention
- Entretiens individuels de soutien, entretiens de suivis
- Permanences sur sites
- Astreintes téléphoniques nationales (A titre indicatif, une semaine / an)

Profil :

Psychologue en possession d'un D.E.S.S. de psychologie clinique, ou MASTER II Pro, ayant une expérience professionnelle en institution et, si possible, dans le domaine de la prévention d'au moins 5 ans.

Un DU ou une spécialisation dans le domaine de la prévention serait appréciée et des compétences spécifiques en clinique groupale (groupes de parole, d'échanges sur la pratique professionnelle, etc.) souhaitées.

Des aptitudes dans la communication (représentation du service, conduite de séance d'information et de groupe) et des facilités rédactionnelles sont nécessaires.

Une capacité à exercer dans un cadre hiérarchisé, ou en lien avec différents partenaires institutionnels, dans un milieu où la culture professionnelle est très forte sera demandée, ainsi qu'une capacité de travail en réseau. L'aptitude à s'adapter à des situations exceptionnelles et une certaine flexibilité de ces horaires de travail sont également recherchées. L'activité du service demande rigueur et discrétion, dans le respect des règles déontologiques inhérentes à la profession.

Conditions d'emploi :

Le psychologue est recruté en CDI.

Il dispose d'une journée de temps FIR par semaine dédiée à l'actualisation de ses connaissances et à la réflexion sur sa pratique.

Le poste est à temps plein et non compatible avec un exercice libéral ou un autre emploi à temps partiel.

Ce poste implique des déplacements réguliers sur l'ensemble de la zone et ponctuellement à l'échelle nationale.

28 - 35 k€ (reprise d'ancienneté sous conditions - évolution indiciaire automatique)

25 jours de congés annuels + 22 ARTT

Modalités de recrutement :

CV et lettre de motivation à adresser à : drcpn-sdpas-sspo@interieur.gouv.fr

Pré-sélection des candidatures sur dossier avant convocation à un jury de recrutement.